



# Les Brèves Lilaises

Site : <http://www.islesaintgeorges.com>

## Des nouvelles de notre école

### La fin de l'année scolaire 2021-2022

Le 24 juin une journée sortie vélo à Hostens qui a enchanté les enfants mais aussi les parents accompagnateurs. Bravo à celles et ceux qui ont obtenu leur « permis ».

Le jeudi 30 juin deux représentations d'un spectacle d'ombres ont été données dans la salle des gravettes. Cette création jouée par les CP, CE1 et CE2 a été très appréciée par les élus, les enfants de l'école et les parents d'élèves.



La fête de l'école, prévue initialement le 17 juin mais reportée pour causes d'intempéries, a finalement eu lieu le vendredi 1<sup>er</sup> juillet

Dans un premier temps, les stands de jeux et autres activités, animés par les parents d'élèves ont permis aux enfants mais parfois aussi aux adultes de s'en donner à cœur joie.

Dans un deuxième temps, les spectateurs purent filmer, photographier et applaudir chaleureusement les spectacles de danse concoctés et exécutés avec enthousiasme par les élèves.

Dans un troisième temps, un moment très convivial d'auberge espagnole au cours duquel, un magnifique bouquet de fleurs fut offert à la directrice, Emilie, à l'occasion de son départ vers une nouvelle affectation.



Les CM2 vont quitter l'école avec très certainement un brin de nostalgie. Ces futurs collégiens vont aller construire leur futur ailleurs : bonne chance pour leurs études en leur rappelant que l'école de la République leur offre la liberté de choisir leur avenir.

### La nouvelle année scolaire 2022-2023

La rentrée se fera le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022. Comme indiqué précédemment, nous aurons donc une nouvelle directrice Aude. 50 élèves sont prévus et seront répartis de la façon suivante :

8 Petite Section, 1 moyenne section, 7 grande section avec Hélène

4 CP, 8 CE1 avec Céline

8 CM1 et 7 CM2 avec Aude.

Les CE2 seront répartis, il y aura 3 CE2 avec Céline et 4 CE2 avec Aude

Au cours des mois de juillet et d'août, la commune effectuera un certain nombre de travaux à l'intérieur et l'extérieur du bâtiment, décidés suite à concertation entre l'équipe enseignante et la municipalité.

## Travaux secrétariat Mairie



L'accueil du secrétariat a été réagencé (travaux en cours de finition) afin de garantir à la fois une meilleure confidentialité pour les administrés et de meilleures conditions de travail pour les employés de Mairie. La première partie est réservée à l'accueil du public, la deuxième au secrétariat qui peut aussi vous recevoir sur rendez-vous. Les deux parties sont isolées acoustiquement. Nous vous rappelons que l'entrée doit se faire après avoir appuyé sur la sonnette du visiophone et que l'autorisation d'entrer vous soit donnée. **Pour information le secrétariat sera fermé du 1<sup>er</sup> au 5 août.**

## Le point sur les travaux de l'épicerie

Comme vous pouvez le voir sur la photo les travaux avancent bien et s'il n'y a pas d'ancroches, le local pourra être opérationnel avant la fin de l'année. A cet effet nous avons commencé à préparer le contenu du bail de location. Celui-ci devra faire l'objet très prochainement d'une délibération du conseil municipal. Bonne nouvelle pour notre trésorerie, nous avons récemment touché un peu plus de 100 000€ d'avances de subvention.



## Principales décisions prises lors du conseil Municipal

\_ Utilisation du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC) de 11 427 € pour la réfection des volets de la face arrière de Pelletan.

\_ Demande d'aide financière au SDEEG au titre d'une avance remboursable de 10850 € HT pour renouvellement d'une partie de l'Éclairage Public.

## Route du Verderas, le sens interdit a été enlevé.

Nous ne pouvions plus aller au Verderas en véhicule sans devoir faire le tour par Ayguemorte Les Graves. Cette décision récente de l'ancien Maire de cette commune, certes nous pénalisait mais avait aussi amené de la dangerosité par des vitesses excessives et aussi parfois par le non-respect volontaire ou involontaire de cette interdiction. C'est pour ces raisons de sécurité que la nouvelle municipalité, à la demande de notre Maire, a décidé de revenir au double sens initial.

## Bibliothèque Municipale

Ainsi que plusieurs bibliothèques du réseau de la CCM "en voiture Simone", la bibliothèque d'Isle Saint-Georges a participé à « Partir en livres », manifestation nationale sous l'impulsion du ministère de la Culture, gratuite,



populaire et festive. Le livre sort de ses lieux habituels pour aller à la rencontre des enfants et des jeunes. « Partir en livres » célèbre cette année l'Amitié.

Deux animations ont eu lieu à Isle Saint-Georges :

Le jeudi 30 juin de 17h à 18h : atelier cartes postales (atelier d'écriture) avec l'aide de l'association "D'abord des livres/ des livres à bord" devant la salle des Gravettes et la bibliothèque.

Le lundi 4 juillet, à l'heure habituelle du conte, une balade sur la place du village a été proposée aux enfants de 17h à 18h.

Pour toutes les étapes...lecture d'albums sur l'amitié : Ami-ami, les deux arbres, copains, ... et pour finir un kamishibaï, les enfants ont été très attentifs.

Le tout a été accompagné d'une chanson d'après une comptine suédoise *interprétée* par Catherine Ranson et reprise par les enfants et s'est clôturé par le pot de l'amitié offert par la commune. **Pour info pendant les vacances scolaires la bibliothèque ne sera ouverte que le lundi de 16h30 à 18h30.**

## Communiqué de l'AJC



A partir de la rentrée de septembre l'activité « Pilates » remplace la Gym Forme. Les séances auront lieu le mercredi à 18h30 ou 18h15 (horaire à préciser).

Les cours de Capoeira Ados Adultes sont maintenant ouverts aux enfants accompagnés d'au moins un parent participant.

## Communiqué de L'Association de Chasse Communale

Le bureau de l'ACCA attire l'attention des promeneurs à pied ou à vélo qui déambulent sur les terrains et chemins privés de la campagne, sur la présence de nichées de faisandeaux encore fragiles. Il leur recommande de ne pas chercher à les approcher pour ne pas les effrayer.

Quant à ceux qui sont accompagnés de leur chien, ils ont l'obligation de les tenir à la laisse.

Par ailleurs, du 15 au 20 juillet, des faisans de 12 semaines seront lâchés avec un suivi de nourriture et d'abreuvement, afin de les acclimater à la liberté. Là aussi évitez d'aller les perturber. Merci aux propriétaires de chiens, d'assurer la contention de leurs toutous. Merci aussi aux propriétaires qui hébergent les cages de pré-lâchers. Merci à ceux qui respectent notre travail de repeuplement de la faune sauvage sur notre territoire.



Le Bureau.

## Communiqué de l'ASA

Le Président rappelle aux propriétaires foncier, bâti ou non-bâti, qui ont vendu, donné ou partagé, tout ou partie de leur bien de 2019 à 2021, voire avant s'ils ne l'ont pas fait, qu'ils sont tenus d'en informer l' ASA. Il suffit pour cela de transmettre au Président une "Attestation de Vente, partage, ou donation" délivrée gratuitement par le Notaire. Celle-ci confère au Président le droit de procéder à la mutation de propriété et donc de décharger le vendeur de la redevance et de la transférer, sur le champ, à l'acheteur ou successeur.

La loi prévoit que la cotisation reste à la charge du vendeur, aussi longtemps que celui-ci n'a pas signaler la modification de sa situation.

Cette démarche est essentielle au bon fonctionnement de l' ASA et à la tenue du fichier "Propriétaire et Superficie". Merci de vous tenir à cette obligation!!!

Pour info, nous avons terminé, fin mai, l'opération d'identification du réseau hydraulique du territoire, avec l'aide de l'équipe d'insertion de la CCM, que nous remercions au passage. Nous sommes heureux de l'écho favorable qui nous est revenu de cette initiative.

Enfin, je rappelle que je suis encore à la recherche d'un prétendant à ma relève, pour une formation sur le terrain. Obligation d'être propriétaire ou copropriétaire, donc adhérent(e), en bonne forme physique, intéressé(e) par les réseaux hydrauliques et leur entourage, leur entretien, leur danger, le rapport avec les propriétaires et les services de la CCM et être bénévole!!!

Merci de me contacter, au 06 68 49 90 00, si vous êtes intéressé par ce sacerdoce qui me pèse aujourd'hui, au cours de ma 37ème année de présidence.

*Le Président : Alain CAMBLONG.*



*Coopération et conseil avec les services de la CCM*

## Communiqué de l'ARS



Les 21 et 22 mai, l'ARS a fêté ses 30 ans avec des portes ouvertes, une messe, une exposition d'habits sacerdotaux et un concert de chants basques. Dorénavant les visiteurs pourront admirer ce patrimoine exceptionnel tous les premiers samedis du mois entre 15 et 18 heures.

L'assemblée générale qui se tenait le dimanche 22 mai, a reconduit le bureau composé de Josette MANO présidente d'honneur, Michèle BOUCHER présidente, Hélène BONNET vice-présidente, Sophie NOAILLES secrétaire, Claude MATHIEU secrétaire adjointe, Hervé BONNET trésorier, Françoise BETES trésorière adjointe.

Cette assemblée s'est terminée par le traditionnel apéritif et par les remerciements à tous de la présidente.

## Le mot du comité des fêtes

Vous trouverez à l'intérieur de ces brèves le Flyer de la randonnée nocturne à laquelle nous vous espérons nombreux. Le dimanche 10 juillet nous avons effectué la reconnaissance du parcours que les participants découvriront le 3 septembre.

D'ici là nous serons heureux de vous accueillir à notre buvette lors du marché nocturne organisé par la commune le vendredi 22 juillet.

Nous profitons de cette tribune pour vous indiquer que nous accueillerons avec plaisir celles ou ceux qui voudront nous donner un coup de main pour le 3 septembre.

Pour ce faire nos contacts sont Mélanie au 06 52 96 21 60 ou Clara au 06 64 33 58 24.



## CCM, les « paysages agricoles » mis à l'honneur

La CCM lance la quatrième édition de son concours photo sur le thème : « Les paysages agricoles du territoire ». Dans le cadre de son Projet Alimentaire de Territoire (PAT), la Communauté de Communes de Montesquieu souhaite promouvoir et développer l'activité agricole, ainsi qu'une alimentation locale et respectueuse de l'environnement. « Parmi les actions menées pour impliquer très largement les différents acteurs du territoire dans cette démarche, ce concours photo permet d'associer les habitants du territoire. Ce concours montre les paysages du territoire, vus par les habitants et permet également de voir l'évolution et la représentation de nos paysages au fil des années », précisent le Président Bernard Fath et la Vice-présidente en charge de la Transition écologique et solidaire Corinne Martinez. Les photos prises devront se limiter au territoire des 13 communes qui composent la Communauté de Communes de Montesquieu. Le concours se divise en trois catégories, à savoir la catégorie adulte (18 ans et plus), la catégorie jeune (moins de 18 ans avec autorisation parentale) et la catégorie photos aériennes ouverte à tous publics et âges. Les participants ont jusqu'au jeudi 15 octobre 2022 à minuit pour remplir le formulaire d'inscription en ligne et envoyer leur photo.



remise des prix 2021

Les photos gagnantes seront imprimées et exposées lors de la remise des prix. A vos appareils photos (et/ou smartphones) ! Inscription et dépôt des photos sur <https://concoursphotoccm.fr/> - Renseignements au 05 57 96 01 24

## Un candidat Lilais dans notre circonscription législative, Sacha ANDRE



Un habitant de notre village était candidat lors des dernières élections législatives. Ce fut pour la majorité d'entre nous une vraie surprise. Sacha a été au deuxième tour et a échoué à son élection à quelques voix près. Il nous a semblé légitime, sans logique partisane, de faire un peu plus connaissance avec celui qui aurait pu être notre député. Sacha a 24 ans, est né à Tours, a habité au Tourne une dizaine d'années. Il a étudié au collège de Cadillac, puis au Lycée Gustave Eiffel de Bordeaux et a fini ses études à l'IUT Bordeaux Montaigne où il a obtenu un DUT MMI (Métiers du Multimédia et de l'Internet). Il s'est alors expatrié sur Paris où il a exercé son métier en collectivité et en entreprise. Mais notre Sud Gironde lui manquait et il est revenu au Pays, se

retrouvant ainsi locataire rue Villa Verdelet en décembre 2020.

Investi dès l'âge de 19 ans à La France Insoumise (LFI), en tant que militant numérique, il a successivement été soutien des Gilets Jaunes, participé au projet onestla.tech qui a pour objectif de réduire le temps de travail en mettant la technologie au service du bien commun et collaboré avec François RUFFIN, député LFI de la Somme depuis 2017. Coordinateur local de son parti, il était pressenti dès fin 2021 pour être candidat LFI dans notre circonscription. La suite vous la connaissez, création de la NUPES, alliance de la gauche, un candidat LFI dans la 9<sup>ème</sup> circo et 49,5 % de voix au second tour. A Isle Saint Georges Sacha a obtenu 51,70 % des voix au 1<sup>er</sup> tour et 68,51 au second. Dans l'immédiat il va publier le cahier des doléances recueillies pendant sa campagne. Gageons que cette fulgurance politique ne restera pas sans lendemain.

**Décès :** Gilberte BONNET le 10 juillet 2022 à l'âge de 90 ans. Nos sincères condoléances aux proches et à la famille. Nous n'oublions pas les familles de BOUARD Martine née MAURICÉ et de RÉDÉRO Placida née SAN JOSÉ décédées respectivement le 8 juin et le 3 juillet 2022 et qui avaient un lien particulier avec notre commune.

**Mariages :** 26 mai 2022 : BAUDÉ Véronique et KADOUR Patrick  
25 juin 2022 : FAYD'HERBE De MAUDAVE Mélissa et MEURUS Didier

Tous nos vœux de bonheur ainsi qu'à Laura BICREL et Vincent BRUGNIERE qui se sont pacsés le 12 mai 2022



agenda

Marché Nocturne le 22 juillet avec Bal Trad

Bal Trad le 4 août

Randonnée Nocturne le 3 septembre

Forum des associations le 10 septembre

Édité à 300 exemplaires Responsable de la publication : Christian PATROUILLEAU

Responsable de la Rédaction : JA LEMIRE Rédaction : élus, associations et secrétariat Photographie : élus et associations